

n° 12

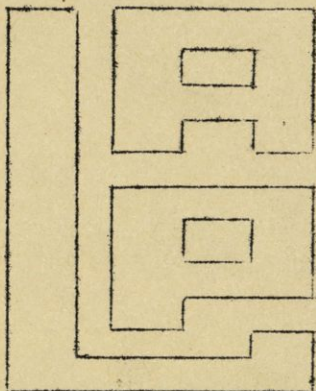
APL Nantes bulletin régional de l'Agence de Presse Libération

L'Agence de Presse Libération, outil
au service des luttes populaires, vit
des informations envoyées par chacun :
NOUS SOMMES TOUS DES CORRESPONDANTS
DE L'A. P. L. !

Toutefois une information envoyée
doit être vérifiable. Nous vous de-
mandons par conséquent de mettre un
nom et adresse qui ne seront pas pu-
bliés, mais qui permettront éventuel-
lement de vous contacter. Le collectif APL-nantes

Un abonné nous communique qu'il a reçu plusieurs envois taxés du bulletin.
Si cela s'est produit par ailleurs, prière de nous en informer en indiquant
le motif de la taxation, afin que nous puissions déterminer l'origine de
cette anomalie.

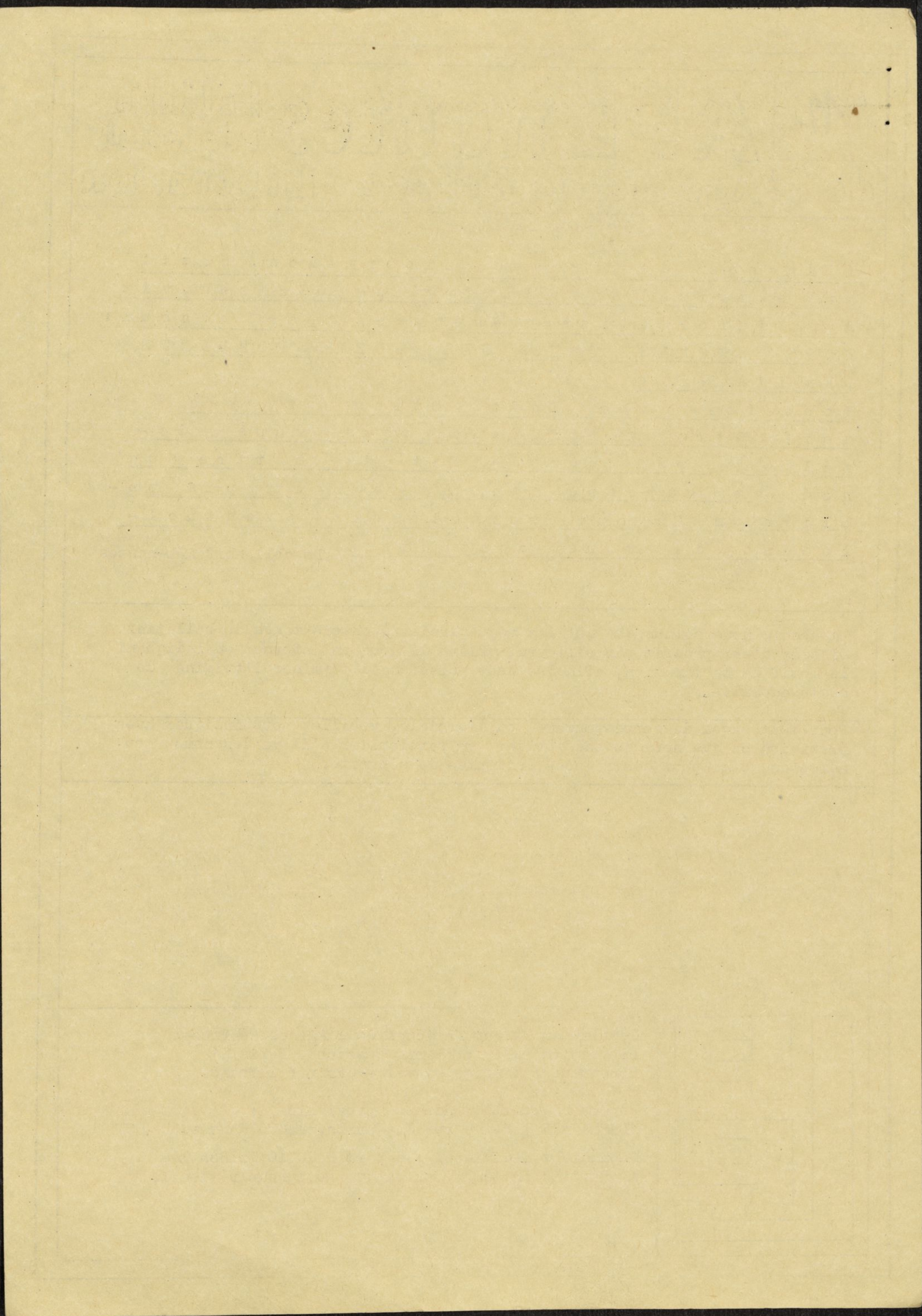
Pour tout envoi de correspondance ou d'article, veuillez nous indiquer avec
précision ce que nous devons publier, en particulier s'il ya des noms ou
adresses, ceci pour des raisons évidentes de sécurité.



Imprimé au Bureau National de l'Agence de Presse
Libération (APL) : 22 rue Dussoubs, Paris 2°
Directeur : Maurice Clavel - Prix : 1 franc.

Bureau régional (adresse provisoire) :
"LIBRAIRIE 71", 29 rue J. Jaurès, 44000 Nantes.

Abonnement individuel : à partir de 10 francs les
12 numéros en timbre ou chèque au bureau régional.



NANTES: REUNION DE RENTRÉE DU GASPROM

On peut dire réunion de rentrée tant il est vrai que le GASPROM surtout en ce qui concerne ses militants masculins - est lié au milieu enseignant et étudiant. Les deux réunions mensuelles de septembre et d'octobre avaient insisté sur le fait que la réunion générale du 21 octobre ne devait être ni une réunion de présentation ni un congrès d'orientation. Aussi la centaine de militants français et la vingtaine d'étrangers (membres du comité maghrébin pour la plupart) ont uniquement écouté une dizaine de militants avant de se scinder en petits groupes qui ont tenté de faire le point ou de lancer des projets dans les domaines suivants: - La permanence

- l'information (des militants, de l'opinion, liaison entre les groupes)
- Les foyers SONACOTRA (animation et alphabétisation, information sociale)
- Le logement (le groupe ne tient pas à "trouver" des logements aux immigrés mais à "penser" les problèmes de logement)
- L'action dans les familles: alphabétisation des femmes, liens avec les structures de quartier, officielles ou militantes.
- scolarisation des enfants: retards quant à la scolarité (les autorités n'ont pas tenu leur promesse de créer trois classes de rattrapage) et problèmes de la langue d'origine
- groupes de

quartier (Sillon de Bretagne) ou de chantier (Coignet-Carquerou)

- Un membre du Comité Maghrébin a exposé la question de l'accueil des nouveaux arrivants et le projet de "Comité culturel des étrangers".
- Il n'y a pas eu de mise en commun après ces réunions de groupe.

Rappelons quelques traits de la physionomie du GASPROM: un certain nombre de militants français en contacts plus ou moins suivis avec quelques centaines d'étrangers (population étrangère à Nantes: quelques milliers soit 1 à 2% de la population de l'agglomération, et non comme le disait une récente étude dans la presse 10%). Affiliée à la FASTI l'association reçoit comme lui des subventions du F.A.S - Fond d'action sociale, alimenté par les cotisations des travailleurs immigrés mais géré par les pouvoirs publics. La dépendance que créerait cette subvention à l'égard du pouvoir, l'analyse sociologique du milieu migrant, comme le sens à donner aux actions du GASPROM sont autant de questions dont on discute entre membres du GASPROM mais dont il n'a pas été possible de débattre en raison de la forme décentralisée de la réunion du 21 octobre. Il faudra y revenir à un moment ou à un autre.

Adresse du GASPROM:
rue des Hauts Pavés

COMITE INFORMATION DU GASPROM

PARIS : le meurtrier de Pierre Overney est libéré

Jean-Antoine TRAMONI, qui a assassiné le jeune ouvrier Pierre Overney le 25 février dernier à la porte des usines Renault de Billancourt, a été libéré le 12 octobre par la Chambre d'Accusation de Paris. Dans une déclaration, Alain Geismar a fait le rapprochement avec la grâce accordée par le président de la République au criminel de guerre lyonnais Touvier. Un Comité pour la Vérité et la Justice s'est formé à Billancourt; il réclame "la remise en prison de Tramoni jusqu'à son jugement" "nous ne voulons pas d'assassins en liberté".

Rappelons qu'à la suite de l'assassinat de P. Overney, une manifestation avait rassemblé 2000 personnes à Nantes le 2 mars, au cours de laquelle une gerbe avait été déposée sur la plaque de Jean Rigollet, ouvrier nantais tué par la police en 1956 cours des Cinquante-Otages.

NANTES : les menaces sur l'emploi aux Batignolles

Le Comité de Lutte Batignolles informe :

À l'usine Batignolles, le mercredi 25 octobre, se tenait une réunion du Comité d'Entreprise. La direction de l'usine a annoncé aux délégués 150 licenciements à partir du 1^{er} janvier 73; que les jeunes revenant du service militaire ne seraient pas repris. La pré-retraite est utilisée aussi comme moyen de réduire les effectifs depuis le retour des vacances.

"Un meeting s'est tenu à l'appel des syndicats CGT et CFDT dans l'après-midi du mercredi 25. Les délégués ont déclaré que 'la seule solution à la sauvegarde de l'emploi est la retraite à 60 ans et les 40 h.' Il est à noter que la direction met en pré-retraite systématiquement tous les travailleurs de 60 ans et que les 40 h. sans compensation de salaire seront appliquées d'ici peu."

(NDLR : l'horaire actuel est en principe de 42,75 heures. L'usine compte aujourd'hui environ 1700 salariés, après en avoir compté 2000. La direction pousse une partie du personnel au départ "volontaire". Une vingtaine de salariés partent chaque mois "volontairement" depuis la rentrée. Il y a 215 emplois de moins qu'en juillet 71. Depuis 2 ans on a vu la fermeture de l'atelier fonderie (80 emplois), l'abandon des machines à papier (100 emplois), la suppression du montage des loco-tracteurs, la vente ou le déplacement de plusieurs machines-outil importantes, le transfert de la fabrication des chariots)

NANTES : manifestation du personnel de l'hôpital le lundi 30 octobre

Lundi 30, 300 à 500 personnes selon les estimations ont défilé dans le centre de Nantes entre 17 et 19 heures. Le personnel de l'hôpital revendique des effectifs plus nombreux, et portait des pancartes "20 % à l'armée, 5 % à la Santé", "4 flics - 1 infirmière" (cela signifie que pour l'embauche d'une infirmière, 4 policiers sont embauchés dans le même temps) "des crédits pour la santé, du personnel pour les malades"

Malgré sa promesse, le préfet a refusé de recevoir une délégation des syndicats CGT et CFDT qui avaient appelé à la manifestation. À la suite de cela les manifestants scandent "'préfet tu crèveras et qui te soignera" "préfet viens à l'hosto, on aura ta peau". L'action continue.

Sur les 580 postes, minimum incompressible, demandés par les chefs de service 380 seulement ont été accordés à l'hôpital de Nantes, malgré l'ouverture de services nouveaux et l'important agrandissement du service des urgences. Ce sont les soins qui pâtissent de la surcharge de travail.

Quant aux conditions de travail, ils réclament les 40 heures en 5 jours, et l'aménagement des services du dimanche.

..... REVUE DE PRESSE . . . REVUE DE PRESSE

Le rapport annuel de la Cour des Comptes pour 1970, publié en juillet, fait apparaître un certain nombre d'irrégularités dans la gestion des deniers publics. Ainsi page 507 dans l'édition "documents administratifs" du journal Officiel, on trouve une appréciation sur les rapports entre la Société d'Equiperment de Loire Atlantique et la ville de Nantes :

"Le recours aux sociétés d'économie mixte n'empêche pas ces organismes de confier assez fréquemment l'accomplissement de certaines tâches techniques à des agents de la collectivité concédante ou des services de l'Etat, et de les rémunérer à cet effet. Les sociétés incluant le montant de ces honoraires dans la base de calcul de leur propre rétribution, le coût des opérations s'en trouve d'autant accru (...)

"Certains agents des services administratifs communaux bénéficient également d'une partie des sommes versées par les sociétés d'économie mixte aux collectivités. A concurrence du tiers des honoraires, il en a été ainsi à Nantes pour une Zone à Urbaniser par Priorité."

Dans sa réponse, le ministre de l'Intérieur reconnaît : "Certains agents des services administratifs ont bénéficié effectivement à tort d'une partie des sommes versées par la Société d'Equiperment de Loire Atlantique, alors que seuls les services techniques peuvent percevoir des honoraires dans les conditions rappelées par circulaire".

En clair cela signifie que certains responsables des collectivités locales et de sociétés d'économie mixte se sont acquiescés pour empocher une partie (un tiers !!!) des honoraires en faisant apparaître deux fois les mêmes dépenses ... et en les faisant payer deux fois....
Du moins, c'est ce que le collectif APL a cru comprendre à travers du jargon administratif dont on se demande bien s'il a une autre raison d'être que de brouiller les pistes. Néanmoins, la S.E.L.A , Société d'Economie mixte de Loire-Atlantique est nomément mise en cause.

LA CHAPELLE S/ ERDRE : parution d'un numéro du Bulletin Cantonal

(voir APL n° 5 du 24 juillet). On en rendra compte dans le prochain numéro du bulletin APL. Le bulletin cantonal sera notamment disponible à la Librairie 71 à Nantes.

Bas DIM : difficultés de trésorerie à l'exportation (Le Monde)

La société DIM qui fournit 40 % environ du marché français des bas et collants, a quelques difficultés de trésorerie consécutives à son activité en Extrême-Orient. Les ventes dans cette partie du monde, qui représentent environ le quart de l'activité de cette société, tout en augmentant nettement, n'ont pas répondu aux prévisions de l'entreprise. Le principal actionnaire de DIM, RHONE-POULENC-textiles, qui détiennent 18 % de son capital étudie en commun avec ses banquiers, le CREDIT LYONNAIS et la BANQUE DE PARIS & DES PAYS-BAS, les moyens de remédier à ses difficultés. Des modifications dans la composition du capital ne sont pas exclues. DIM qui a procédé à des licenciements en septembre dernier, annonce toutefois une vigoureuse reprise de l'expansion sur le marché français cet automne.

Parution de POLITIQUE-BRETAGNE

Le groupe Politique-Hebdo de Nantes nous indique :

"Un journal de masse clairement engagé dans les luttes pour le socialisme est susceptible de s'implanter en Bretagne. Le n° 1 de Politique-Bretagne paraîtra fin octobre. Lié à Politique-Hebdo quant à son statut juridique, et à son projet, il est indépendant quant à sa rédaction et ses finances. Il sera mis en vente à la fin de chaque mois.

"Pourquoi ce projet ? D'abord parce que l'information, en Bretagne plus qu'ailleurs peut-être, est tuée, déformée, travestie. Il faut casser le mur de silence autour des conditions de travail des O.S. de l'électronique la répression qui menace les militants paysans, le chômage que subissent des centaines d'enseignants etc.

"Mais il ne suffit pas de consommer passivement de l'information — fut-elle de gauche ! Il est indispensable d'analyser, de débattre, de confronter les prises de position. Politique-Bretagne veut porter devant les travailleurs les débats qui traversent le mouvement révolutionnaire sans prétendre les résoudre à sa place. Il entend rester ouvert aux individus et aux organisations qui combattent pour le socialisme, sans exclusives.

"Pourquoi un journal breton ? parce que la Bretagne bouge : paysans et ouvriers l'ont suffisamment démontré cette année. Parce que la Bretagne souffre de l'exploitation économique, politique, culturelle; parce que la Bretagne s'interroge sur elle-même, et que cette interrogation rejoint celle de tous les prolétaires. Partant de la réalité, il s'agit de dessiner les convergences entre les luttes, d'ouvrir des débats."

Politique-Bretagne sera un mensuel de 16 à 24 pages coutant 2 francs. Le sommaire du n° 1 annonce :

- le point sur les luttes ouvrières (Big Dutchmann, kaolins de Flémet....)
- répression syndicale au sein de la F.N.S.E.A.
- la crise de la coopération agricole.
- F.L.B. : un mythe subversif. - l'école pour qui ?
- naissance d'un théâtre paysan.

(Politique-Bretagne - Breizh Compo, 32 rue de la Corderie, 22 St-Brieuc.)

BOUGUENAIS - Les Couets : L'Association Syndicale des Familles dénonce la pollution de la centrale électrique de Cheviré. (Ouest-France)

L'ASF de Bouguenais-les Couets dénonce la pollution entraînée par les retombées des cheminées de la centrale électrique de Cheviré : "le linge est taché de points noirs qui se transforment très vite en taches de rouille, les bas nylon sont percés de petits trous et deviennent inutilisables, les peintures des maisons et des voitures sont vite endommagées". "Certains matins, des odeurs de soufre et d'acide provoquent des picotements aux yeux et à la gorge; dans les jardins, les légumes et les fruits sont également tachés de points noirs". Malgré de nombreuses démarches, aucune amélioration n'a été constatée.

Nantes : comité de défense des riverains des bords de l'Erdre (O.-F.)

Sur l'initiative de l'Association Populaire des Familles, un comité de défense des riverains de l'Erdre a été constitué. Il proteste contre le projet de voie "pénétrante Nord" de Nantes; il refuse d'accepter un projet imposé par une procédure expéditive. L'enquête d'utilité publique a été faite avec une bien curieuse discrétion, les riverains de l'Erdre n'en ont pas été informés. Les documents de l'OREAM prouvent qu'il s'agit en réalité d'une "traversante" assurant la liaison Rennes-Bordeaux; la desserte du centre de Nantes ne justifie pas la construction d'une artère d'une telle énormité. Le comité veut défendre le cadre de vie des habitants.

POUZAUGES (vendée) un fermier est privé de son outil de travail (VENT d'OUEST)

Marcel Huvelin, 50 ans pour 15 hectares sur 35 fermier de son cousin. Celui-ci à la fin du bail, veut reprendre sa part. Ainsi il se retrouve avec la moitié des terres et des bâtiments. En mai puis en juin des manifestants s'opposent d'abord à une expertise puis à la saisie. Le 2 octobre des gendarmes, les propriétaires, et des agriculteurs de la FFA empêchent Marcel Huvelin et sa femme de sortir de leur maison et commettent diverses déprédations. Des paysans du canton de Pouzauges accourent au plus vite pour être 150 vers 11h. 75 gendarmes mobiles débarquent alors aux alentours de la ferme. Le face à face dura jusqu'au soir.

Nous ne pouvons accepter que l'on prive un agriculteur de son outil de travail. Marcel Huvelin a le droit de vivre.

Le CNJA VEUT LIQUIDER SES OPPOSANTS

Les 19 et 20 octobre les CDJA de L.A et de Vendée reçoivent du CNJA une lettre recommandée les mettant en demeure de payer leurs cotisations 1971 sous peine d'exclusion.

Le 20 octobre le CRJA Ouest reçoit une lettre l'informant que le CNJA ne lui verserait plus: -ni les fonds correspondant au remboursement des frais de secrétariat et d'animation,

-ni les fonds versés par l'AND pour les réunions organisées sur l'Ouest.

Ces informations tendent à prouver que le CNJA est en train de balayer devant sa porte et d'éliminer tous ceux qui ne sont pas dans la ligne

LE LANDREAU : un metayer refuse de vendanger gratuitement, et surtout à perte la part de récolte du propriétaire.

M. S**** exploite en métayage (à mi-part) 3 hectares de vigne. Le propriétaire refuse de payer les frais de vendange de sa part de récolte : charges sociales, entretien de la vigne.

Le metayer reçoit 9 barriques à l'hectare soit environ 1500 francs. Les frais montent entre 3 et 4000 francs à l'hectare soit une perte de 1500 au moins. Les fermiers et metayers revendiquent que le propriétaire paye au minimum les frais de vendange de sa part de récolte. Le metayer a décidé de ne vendanger que 5 rangs sur 10.

Dimanche 29, 150 viticulteurs sont venus manifester leur soutien au metayer.

n o u v e l l e s b r è v e s

Plouay (Morbihan) Tracts et inscriptions FLB/ARB à l'occasion du congrès départemental de l'UDR, accusant de "trahison" MM Landrin, Plevin et Marc Llin

La ROCHE s/ YON : un détenu s'est pendu dans sa cellule. Il s'agit d'un espagnol entré clandestinement en France et condamné à 4 mois de prison pour vol. Il avait été avisé de son expulsion de France à la fin de sa détention.

Dernière heure Nantes : débrayage du personnel des magasins Decre qui a défilé dans le centre de Nantes. Revendications : notamment les 1000 francs par mois minimum, l'amélioration des conditions de travail.

Comité 53 - Front Social - FLB communique : notre camarade Pierre Mönager jugé à Paris est menacé de la saisie de sa ferme. Vous avez camarades bretons le devoir de mener une action au Grand-Fougeray, auprès du Crédit Agricole, de répondre à notre appel.

NANTES : reprise à la SERCEL

La décision de reprendre le travail à la SERCEL jeudi 2 novembre a été prise après un vote à main levée, une majorité assez importante s'étant dégagée pour la reprise du travail. La grève a duré 15 jours et à aucun moment la direction n'a pris contact avec les grévistes ni avec leurs délégués.

Cette grève, intéressante à plus d'un titre, grève d'O.S., décidée et menée par des femmes, dans un secteur considéré habituellement comme favorisé, et où aucune grève n'avait eu lieu chez les OS depuis 7 ans, nous essayons aujourd'hui d'en faire le compte-rendu élaboré avec une ouvrière qui y a pris une part active.

La SERCEL est une usine implantée depuis 7 ans dans la zone industrielle de Carquefou. Elle fabrique du matériel électronique de précision. Les 87 O.S sont toutes des femmes. Les 16 O.P et les Agents de Production (AP, anciens O.S placés en annexe de la production) sont ^{presque} tous des hommes (3 femmes seulement). Une trentaine d'entre eux sont syndiqués moitié CGT, moitié CFDT et 4 à FO.

Causes de la grève : en octobre la direction procède à une nouvelle classification des OS, OP et AP, classification qui apparaît complètement arbitraire aux ouvrières : à même ancienneté et même boulot, salaire différent. A cela s'ajoutait un retard de 4 % de tous les salaires de l'entreprise, une augmentation obtenue en mars par les agents techniques à la suite d'une grève de 2 jours 1/2 et le blocage de la promotion des OS, alors que le directeur avait promis il y a 4 ans que l'ensemble des OS devrait passer O.P. Mais c'est la nouvelle classification qui va déclencher le mouvement de mécontentement, simultanément chez les OP et les OS qui se rejoindront ensuite pour décider la grève ensemble le mercredi 18 octobre, ceci sans mot d'ordre syndical.

les revendications : elles sont posées

- augmentation de salaire de 140 f. pour les OS, de 100 f. pour les OP et AP cette augmentation représentant une revalorisation des salaires augmentée des 4 % dus théoriquement à l'ensemble du personnel. Cette revendication refuse donc le principe de l'augmentation "en pourcentage" qui accroît "le fossé entre le manoeuvre et le cadre supérieur" (tract des grévistes)
- possibilité de promotion interne

déroulement de la grève : elle est décidée et prise en mains par la quasi-totalité des OS, OP et AP. Les grévistes s'installent dans la salle du C.E, ce qui leur permettra durant toute la grève de se servir de la machine à écrire et de la ronéo qui s'y trouvait.

Dès le début, la CGT au niveau de l'entreprise va s'opposer au principe de cette grève fondée sur une revendication anti-hiérarchique (tracts en annexe) La CFDT adopte une position plus nuancée du fait que les 4 délégués CFDT participent activement à la grève, veulent garder l'unité entre les grévistes. Ainsi, alors que la CGT réunissait tous les jours ses adhérents, les syndiqués CFDT préféreraient discuter en Assemblée Générale des grévistes. De même les 2 tracts parus pendant la grève sont signés "le personnel en grève" et non d'un sigle syndical. Cela fut vertement reproché tant aux syndiqués CGT qu'à ceux de la CFDT par les Unions Locales. La popularisation et le soutien financier furent de même totalement pris en charge par les grévistes qui allèrent dès la 2^e semaine sur la zone industrielle de Carquefou, aux Bati-gnelles, à Dubigeon et même à Donges. Des contacts furent également pris avec les paysans et le ravitaillement régulièrement assuré. Les grévistes se rendaient elles-mêmes à la ferme et assuraient la distribution...../.....

...../..... attitude de la direction :

A aucun moment la direction n'a tenté le moindre dialogue, mais a tenté immédiatement d'intimider le personnel : menaces de sous-traitance, lettres individuelles invitant les ouvrières à reprendre le travail et disant que la direction n'avait pris connaissance des motifs de la grève que par la presse. Le directeur "ne voit" littéralement pas les grévistes qui pourtant l'attendent un jour à la sortie d'un bureau. D'autre part, il fait courir le bruit de son départ pour l'URSS pour une durée de 3 semaines.

La reprise

Du fait de l'attitude de la direction, de l'indifférence du reste du personnel de la S.R.C.M.L qui à aucun moment n'envisage de soutenir l'action des OS, OP quelques filles commencent à reprendre le travail individuellement. Mardi, la reprise est votée pour jeudi. Un tract est rédigé que nous publions en annexe, expliquent les raisons de la reprise et le sentiment des grévistes.

Extraits du tract CGT du 30/10

....."Dès le 18 octobre à 14 heures, nous faisons part à nos syndiqués et sympathisants en grève des observations suivantes :

"- la formulation restrictive des revendications et la forme d'action choisie, ne nous paraissent pas être les meilleures voies pour mener les revendications au succès.

"- le contrôle permanent et démocratique du mouvement était un élément indispensable pour le mener à bien, dans l'unité du personnel en grève.

"C'est pour ces raisons que nous préconisons une forme d'action susceptible de remplir ces conditions, à savoir : débrayages limités reconductibles en fonction de l'évolution de la situation ou des éléments nouveaux qui pourraient intervenir.

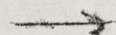
"Qu'est-il possible de faire maintenant ? Il nous apparaît évident que la direction entend, pour le moins, laisser pourrir le mouvement. A notre avis, l'alternative est donc la suivante :

"- ou bien prolongation de l'action sous sa forme actuelle qui, nous le répétons, peut mener à l'impasse ou à l'aventure.

"- ou bien modification de celle-ci dans la perspective d'une négociation, dans les plus brefs délais, sur l'ensemble des salaires en vue de l'installation d'une grille hiérarchique unique du manoeuvre à l'ingénieur, contenant les revendications qui sont posées.

"Ce choix devrait être fait par un vote à bulletin secret parmi le personnel en grève. Nous demandons avec insistance, à celui-ci, d'examiner avec soin cette proposition;"

document : le tract des travailleurs
de la S.R.C.M.L. annonçant
la reprise



On ne se jette pas par hasard dans une lutte de 15 jours de grève sans avoir des raisons profondes d'être révolté. Qui se satisferait jusqu'à la retraite d'un travail sans aucune perspective d'avenir, sans augmentation sérieuse du pouvoir d'achat et pour beaucoup sans aucune responsabilité, voire même sans la moindre considération. Qui se satisferait éternellement, sans s'insurger, de constater que l'écart entre les bas et les hauts salaires demeure ou ~~sac-~~croît.

Le peu d'intérêt de notre condition n'a d'égal que le peu de considération que la direction a envers nous. Peut-on expliquer autrement aue par le mépris le fait que le directeur a attendu 15 jours avant de condescendre à engager la discussion. Il préférerait, il est vrai, sous-traiter notre travail plutôt que de s'abaisser à nous rencontrer.

La critique est facile, il est aisé de dire que notre forme d'action est trop brutale, trop spontanée, ou encore que d'autres OS dans la région sont plus mal payés, cela ne change rien à notre problème.

Autant d'excuses pour se masquer les faits, et, sans s'en rendre compte, employer les mêmes termes que le patron. Il est facile de dire que notre action va "couler" l'entreprise alors que la direction refuse toute discussion et que, il y a peu de temps, elles préféreraient renoncer à ses charges de travail, pour ne pas embaucher trois OS.

Après PLUS de 15 jours d'une lutte sans réponse, menée sans soutien efficace, nous croyons malgré cela que notre revolte n'aura pas été inutile. Elle aura montré notre détermination à refuser toute résignation.

Qui aurait pu imaginer il y a quelques semaines une grève de 15 jours à la SERCEL. Qu'on ne s'y trompe pas, même si nous reprenons le travail et malgré l'attitude de la direction, nous sommes intimement persuadés du bien-fondé de nos revendications.

Le personnel en grève.

NANTES : les stagiaires du centre de FPA amenés à faire la grève de la cantine

Le Centre de Formation Professionnelle Accélérée de St Herblain vient de s'ouvrir. Il remplace partiellement le centre qui avait été placé provisoirement dans de vieux locaux à Chantenay après la guerre, qui a fonctionné jusqu'à cette année et qui doit continuer à abriter certaines sections (tôlerie, chaudronnerie), le centre de St herblain étant déjà trop petit. Le centre reçoit environ 400 stagiaires FPA et des élèves-moniteurs de FPA. Bien que les travaux d'aménagement ne soient pas terminés, le nouveau centre fonctionne depuis environ 2 mois.

La plupart des stagiaires FPA sont très jeunes et viennent acquérir les notions de base d'un métier. Quelques stagiaires plus âgés viennent se réorienter à la suite de la fermeture de leur usine ou pour d'autres raisons.

Le midi, les stagiaires disposent de 3/4 d'heure pour manger. Une centaine de stagiaires venant de toute la région autour de Nantes sont en outre internes et mangent également le soir au centre. De ce fait, une cantine est absolument indispensable. Elle pratique le système dit de la "vérité des prix", le repas y coûte 3,10f. Il semble qu'aucune subvention ne soit accordée au restaurant par les ministères de l'éducation nationale ou du travail. Jusqu'à maintenant les stagiaires étaient tenus de prévoir 15 jours à l'avance quels repas ils comptaient prendre au centre. Ce système déjà contraignant était cependant accepté par les stagiaires. Mais la direction du restaurant a imaginé un système plus rentable encore pour elle : les stagiaires d'une part devraient prévoir 6 mois à l'avance quels repas ils voudraient prendre au centre. D'autre part, ils seraient obligés de payer tous les repas de la semaine même si pour une raison ou une autre ils ne mangeaient pas au centre. C'est tout bénéfique pour la direction...../.....

(FPA).....Pour éviter cet encasernement obligatoire au centre et des pertes d'argent certaines, les stagiaires refusent ce système et en ont proposé un autre ~~x~~ calqué sur celui des restaurants universitaires et du personnel enseignant et administratif du centre : les stagiaires achèteraient des carnets de tickets qui pourraient être utilisés selon leurs besoins et qui resteraient valables d'un jour sur l'autre, d'un mois sur l'autre. De cette façon, chacun reste libre d'organiser ses repas et sa présence au centre comme il l'entend.

Quant aux arguments de la direction du restaurant sur les pertes de nourriture que cela entraînerait, ils sont sans fondement. La plupart des stagiaires, sauf accident sont amenés du fait des horaires à manger la plupart du temps au centre. La moyenne des clients du restaurant est donc très stable. D'autre part, on a pu constater que les restes d'un repas sont resservis régulièrement aux repas suivants. Les pertes de nourriture sont en fait pratiquement nulles.

Malgré le désir manifesté par l'ensemble des stagiaires, plus de 20 sections sur 25, de rejeter le système de la direction, le directeur de la cantine a refusé toute concession.

A partir du jeudi 2, les stagiaires qui n'ont pas approuvé ce système (90% du total) ne pourront prendre leur repas à la cantine. Ils se sont organisés en conséquence et ont prévu des sandwiches pour remplacer les repas.

GUIDEL (Morbihan) : 2° semaine de grève à ORALY (bonneterie)

Les grévistes, le 30 octobre, ont tenté de bloquer avec leurs voitures les entrées de l'usine pour empêcher les non-grévistes d'entrer. Les cadres sont intervenus pour la dégager. Deux gendarmes ont tenté de saisir les appareils photo d'un cinéaste de Lorient et d'un photographe d' APL Bretagne qui filmaient leur arrivée.

PLEMET : les ouvriers du kaolin, en grève depuis 3 semaines, ont bloqué le 30 la route de Loudéac à Pontivy.

Faint, illegible text at the top of the page, possibly a header or introductory paragraph.

Second block of faint, illegible text, appearing as a separate paragraph or section.

Third block of faint, illegible text, continuing the document's content.

Fourth block of faint, illegible text, possibly containing a list or detailed notes.

Fifth block of faint, illegible text, appearing towards the middle of the page.

Sixth block of faint, illegible text, continuing the main body of the document.

Seventh block of faint, illegible text, possibly a concluding paragraph or section.

Eighth block of faint, illegible text, appearing near the bottom of the page.

Ninth block of faint, illegible text at the very bottom of the page.